

duits des bonnes fabriques et à faire, plus que tout autre mesure, disparaître les petites fabriques qui font très souvent, et plus souvent qu'autrement, du mauvais fromage.

Si la loi projetée devenait en force, tous nos produits laitiers porteraient la marque "Canadien" d'abord, puis la date du mois et du jour de fabrication et enfin le numéro d'inscription de la fabrique. De cette façon toute récrimination cesserait sur le marché de l'autre côté, toute tentative de fraude serait rendue fort difficile, et le mérite de chacun serait reconnu. Or, il me semble que ce sont là des avantages à s'assurer qui compensent bien les quelques désavantages qu'on peut voir, en certains quartiers, comme susceptibles de découler de la passation de cette loi.

Déjà, d'ailleurs, quant à ce qui concerne la date du mois et du jour de fabrication, l'opinion publique s'est déjà fortement prononcée. En effet, le 25 mars 1896, 2000 circulaires ont été adressées à autant de personnes engagées dans l'industrie laitière, la plupart présidents, secrétaires ou courtiers de commerce des fromageries et beurrieres. Sur ce nombre, 554 se sont prononcées en faveur de l'adoption de la loi et seulement 63 contre. Néanmoins, il importe que chacun de ceux qui ont reçu la dernière circulaire, malgré l'opinion exprimée déjà, étudie bien la question avant de donner ses réponses, afin que, lorsque toutes les réponses auront été données, qu'elles soient en majorité pour l'affirmative ou la négative, elles aient été données en toute connaissance de cause, soient réellement l'expression d'une opinion juste et basée sur l'intérêt public.

J. C. CHAPAIS

LE COMMERCE DES BEURRES EN ANGLETERRE

"Extrait d'une communication de la chambre de commerce française de Londres"

Londres, 8 juillet 1896.

Monsieur le Ministre du Commerce,

Nous nous empressons de répondre à votre lettre du 25 juin dernier.

BEURRES.—Les beurres de France qui arrivent en Angleterre viennent surtout de Normandie, puis de Bretagne, mais particulièrement de la Manche et du Calvados. Les principaux exportateurs sont MM. Lepelletier (de Carantan) et MM. Bretel frères (de Valognes).

Ils envoient à leurs agents de Londres trois qualités différentes que, dans le tableau ci-annexé, nous appelons numéros 1, 2, 3, tous beurres frais et qui sont expédiés en pains de deux livres anglaises, 12 pains par caisse.

Ces maisons, et beaucoup d'autres, nous envoient également des beurres salés en barils ou en caisses, qui, toutefois, obtiennent des prix très inférieurs aux beurres frais.

Puis, depuis 5 ou 6 ans, la Nouvelle Zélande et l'Australie font des expéditions considérables sur ce marché; ils nous arrivent en hiver, c'est-à-dire au moment où la production européenne est réduite, et se vendent facilement, pour cette raison d'abord, et puis parce qu'ils sont d'excellente qualité.

Jusqu'à présent, ce sont, en fait de beurres salés, ceux du Danemark qui ont obtenu les plus hauts prix.

Londres est le plus grand marché pour les beurres de France.

Dans le centre de l'Angleterre, dans le nord ou en Ecosse, il en arrive à peine et les Français du nord n'auraient aucun

avantage à en expédier sur d'autres ports que Londres; de fait le fret de Calais à Douvres est à peu près le même que de Calais à Londres, et l'écoulement est toujours préférable et plus rapide sur un grand marché.

PRIX MOYENS PAR MOIS DES BEURRES DE DIVERSES PROVENANCES SUR LE MARCHÉ DE LONDRES, PENDANT L'ANNÉE 1895 :

Mois de 1895	Normandie			Saumur			Danemark			Nlle Zélande			Canada		
	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3	1	2	3
Janvier	143	130	118	106	102	98	113	113	113	102	102	102	80	80	88
Février	144	130	112	94	89	84	106	106	100	100	100	100	80	80	86
Mars	132	120	102	90	86	80	99	99	93	88	88	88	82	88	88
Avril	130	116	102	87	81	76	98	98	83	83	83	83	78	80	80
Mai	125	113	100	86	81	74	92	92	80	80	80	80	73	77	77
Juin	126	112	98	86	80	76	87	87	81	81	81	81	67	55	55
Juillet	126	116	105	92	88	84	100	100	100	100	100	100	67	78	78
Août	126	115	106	93	90	86	102	102	102	102	102	102	45	87	87
Septembre	130	122	113	98	91	89	111	111	120	120	120	120	50	80	80
Octobre	141	133	123	114	114	110	126	126	120	120	120	120	50	100	100
Novembre	137	128	116	108	106	101	120	120	118	118	118	118	90	100	100
Décembre	137	129	113	109	100	95	112	112	108	108	108	108	92	105	105

Les prix s'entendent par shillings de 20 à la livre sterling.

Chaque shilling équivaut à 25 cts environ.

L'unité est le quintal anglais correspondant à 112 livres.

LE PRIX DE REVIENT DU BEURRE EN HIVER.

(Suite et fin)

C'est pour la dernière fois que nous revenons sur cet important sujet, et nous engageons nos lecteurs à se reporter aux numéros de septembre, d'octobre et de novembre, de manière à pouvoir faire une revue de la très intéressante étude du professeur Haecker.

Le Petit Laboureur de la "Croix de Paris" a trouvé cette étude suffisamment instructive pour reproduire dans son journal les 4 gravures que nous avons publiées dans le numéro d'octobre et dont il donne crédit "à l'excellent "Journal d'Agriculture du Canada". Nous sommes flattés d'enregistrer en passant ce témoignage.

Le prix de revient du beurre, comme on le voit, dans l'avant dernière colonne du tableau publié à la page 95 du numéro de novembre, a été en hiver, respectivement par lb. et par groupe :

Savoir :	1er	2ème	3ème	4ème
Prix de revient (hiver)	14.5	12.5	12.0	10.0
Moyenne de l'année	11.8	10.9	11.7	9.7
Soit une augmentation pour l'hiver de	2.7	1.6	0.3	0.3

Comme on le voit la différence n'est pas, à beaucoup près, aussi forte dans les groupes meilleurs laitiers que dans

*On entend en Normandie par "Beurre frais" du beurre qui n'a pas été additionné de sel.

**Les quotations du Beurre Canadien ont été ajoutées au tableau français pour l'information de nos lecteurs.

EMILE CASTEL.

ceux qui ont plus d'aptitude à l'engraissement; et somme toute elle est beaucoup moins considérable que plusieurs ont dû le croire. Ceci démontre qu'avec les soins voulus et une bonne administration, on peut produire du beurre en hiver, même dans les climats rigoureux, à des conditions payantes.

Depuis que nous cherchons à établir le prix de revient du lait dans la province et que nous recueillons les rapports des inspecteurs des syndicats, la moyenne de production du lait n'a guère augmenté et nous nous trouvons l'année dernière encore (quatorzième rapport de la société d'industrie laitière, page 315) avec des moyennes par vache de 1600 à 2500 lbs de lait, ce qui donnait de 11 à 20 piastres par tête pour la saison.

En face de ces résultats, nous attirons particulièrement, sur l'étude du Professeur Haecker, l'attention des patrons de beurrieres et de fromageries, qui laissent tarir leurs vaches à la Toussaint, après en avoir tiré une moyenne de \$15 à \$16.00, et se résignent à les nourrir, tant bien que mal, "improductives" tout l'hiver; ils remarqueront que la dépense moyenne du troupeau a été de \$19.87 par vache pour un court hiver de 165 jours. Je sais bien que les patrons, qui ne retirent que 16.00 par vache à la fabrique, ne dépensent pas \$20.00 pour les hiverner, mais quand sur \$16.00 de produit de l'été, il faut déduire la nourriture d'été et d'hiver, où est le profit?

Nous donnons pour terminer la traduction du sommaire dressé par le Professeur Haecker des résultats de son expérience.

"Le record du troupeau de vaches laitières pour l'année 1893 paraît permettre de tirer les conclusions suivantes:

10.—L'entretien annuel d'une vache laitière est en moyenne de \$38.00.

20.—Un troupeau de vaches, appartenant à des races laitières, bien nourries et bien soignées, produira en moyenne 6400 lbs de lait, au prix de 62 cents par 100 lbs.

30.—Dans ces conditions, le troupeau donnera en moyenne 300 lbs de matière grasse, équivaut à 365 lbs de beurre par vache.

40.—Le coût moyen de la lb. de beurre sera de 10.5 cts pour l'année.

50.—Le coût moyen de la lb. de beurre sera de 11.4 cts pour l'hiver.

60.—La capacité de production d'une vache dépend plus de son type et de sa conformation que de sa taille ou de sa race. Les vaches du type de boucharie ont donné de la matière grasse à 17.5 la lb., celles qui ont des tendances à faire de la viande, à 15 cts; les vaches sèches et anguleuses de forme, sans profondeur, à 14.5 cts et enfin les vaches sèches et anguleuses de formes, à raison de 12 cts."

EMILE CASTEL.

LA VACHE CANADIENNE A L'EXPOSITION DE MONTREAL

Les éleveurs de bétail canadien qui n'ont pas eu l'avantage d'assister à la dernière exposition provinciale à Montréal seront bien aises d'apprendre, j'en suis sûr, que notre bétail y a magnifiquement figuré. On a fait bien des plaintes, dans le public, au sujet de l'exposition comme ensemble. Il ne m'appartient pas de dire si elles sont fondées. Mais ce que je puis dire, en ma qualité de témoin oculaire, c'est que nos éleveurs de bétail canadien se sont fait honneur avec leurs beaux et nombreux exhibits. Il y a un progrès accentué dans la sélection des types, dans les soins donnés; et une noble

émulation qui fait que, chaque année, nous voyons de nouveaux éleveurs prendre place au premier rang. Les limites du petit article que je suis à écrire ne me permettent pas d'entrer dans le détail de l'exposition de bétail canadien, mais je ne crains pas d'affirmer que la section de bétail la mieux représentée était certainement celle des vaches canadiennes. Nous avons vu là, des vaches merveilleuses de forme et propres à charmer l'oeil des meilleurs connaisseurs. Citons les vaches de MM. Demers, Denis, Thouin, de Pasile de Longue-Pointe, de M. Laporte. J'ai visité cette partie de l'exposition avec M. Forest, agronome de Normandie, qui visite actuellement notre province. M. Forest est éleveur de bétail Normand, bétail qui, comme on le sait, est le bétail laitier, par excellence, de notre ancienne mère-patrie, la France. Or, M. Forest, en voyant la vache de M. Demers, de St-Eustache, comté des Deux-Montagnes, qui a remporté le premier prix, m'a dit que cette vache représente l'un des plus beaux types de vache laitière qui se puisse voir. De son côté, M. S. C. Stevenson, gérant de l'exposition, nous a dit, devant l'assemblée de la société des éleveurs de la province de Québec, tenue dans son bureau, sur le terrain de l'exposition, que l'exposition de bétail canadien de cette année a été le clou de l'exposition provinciale et a fait l'admiration, non seulement des canadiens-français, mais des anglais qui l'ont visitée. Que nos éleveurs marchent donc courageusement dans la voie dont ils ont parcouru déjà si vaillamment les premières étapes

La section du bétail canadien de la société des éleveurs de la province de Québec, s'est réunie sur le terrain de l'exposition le 19 septembre. Je crois être utile à ceux qui n'ont pas assisté à cette réunion en leur faisant part du procès-verbal de cette séance qui renferme, entre autres décisions importantes, celles de la clôture définitive du livre de généalogie de bétail souche. Voici le procès-verbal.

SECTION DU BETAIL CANADIEN.

—Les directeurs élus sont MM J. C. Chapais, président; N. Garneau, Arsène Denis, Rév. P. F. Coté, Jos. Girard, M. P. P.; Arsène Denis, Frs. Gagnon.

Sur la proposition de M. O. E. Talbot M. P., et de M. J. D. Guay il fut;

RESOLU : Que le livre de bétail souche soit maintenant fermé et que, seuls, les animaux issus de parents enregistrés, soient admis à l'enregistrement.

Le Dr J. A. Couture fit rapport que la dernière tournée des inspecteurs de bétail-souche avait été faite dans 81 paroisses, réparties dans 46 comtés et qu'il y avait 5,200 animaux inscrits dans le livre-souche.

Résolu unanimement que le secrétaire soit requis de n'admettre à l'enregistrement que les mâles de couleur brune ou noire et que les femelles noires, brunes avec le dos et le nez jaunes, ou fauve uniforme. Dans tous les cas les cornes devront être noires ou blanches à bouts noirs. Il n'y aura pas d'objection à une tache blanche au ventre ou au pis, mais toute autre tache blanche amène l'exclusion de l'animal présenté à l'enregistrement.

M. A. Denis attira l'attention de l'assemblée sur le fait que les prix offerts par les compagnies d'exposition au bétail canadien étaient de beaucoup inférieurs à ceux qui sont offerts aux autres races de bétail. Il dit que c'était une injustice pour les éleveurs de bétail canadien, et demanda que la société fit des efforts pour que le bétail canadien fût mis, sous ce rapport, sur le même pied que l'autre bétail.